

Assurance-chômage—Loi

Je tiens à rappeler une chose aux députés qui sont assis à ma gauche. Le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) devrait se taire et écouter. Son héros préféré, M. Khrouchtchev a dit un jour ceci: «L'économie est un sujet qui ne dépend guère de nos vœux». Je l'avais déjà dit la semaine dernière, mais le député était absent. L'économie ne répond certainement pas aux vœux du député de Nickel Belt. Par ailleurs, voici une autre citation que j'ai mentionnée la semaine dernière; elle est de M. McWilliams: «Avec l'économie planifiée, tout est compris dans le plan, sauf l'économie.» C'est ce qui est arrivé au député qui est assis là-bas.

J'ai reçu un télégramme de l'Église unie du Canada . . .

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je m'excuse de devoir interrompre le député mais son temps de parole est écoulé.

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Il peut toutefois poursuivre . . .

Des voix: Non, et encore non.

M. Crosbie: Personne n'oserait refuser la parole à l'Église unie du Canada.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur la motion à l'étude vise à supprimer l'article 1.

Des voix: Bravo!

M. Benjamin: Pourriez-vous calmer vos transports pendant quelques instants, car j'aimerais parler de l'article 1. J'ignore quand j'y arriverai, car j'ai bien d'autres choses à dire d'abord. J'aimerais parler des principes, quelle que soit leur valeur, dont s'inspirent toutes les dispositions du projet de loi et non seulement l'article 1. L'idéal serait de supprimer tout le bill.

Tout le principe de rétro-imposition aux termes de l'article 1, si celui-ci a un lien avec l'article 14, déroge au principe voulant qu'on impose les gens en fonction de la capacité contributive tout en évitant la double imposition. Si on traitait de la sorte les hommes d'affaires ou les professionnels, les députés ministériels et ceux de l'opposition officielle pousseraient les hauts cris qu'on entendrait d'un océan à l'autre.

Un travailleur de la construction à la baie James ou un travailleur du pétrole dans la mer de Beaufort peuvent gagner \$17,000 ou \$18,000 en sept ou huit mois et payer la cotisation maximale à l'assurance-chômage, et, ici, le mot «assurance» est pleinement justifié, car ces travailleurs peuvent toucher quelques autres milliers de dollars en prestations. Ces travailleurs paient l'impôt sur les salaires qu'ils ont gagnés et sur leurs prestations d'assurance-chômage, en plus d'être obligés de rembourser jusqu'à 30 p. 100 ou plus des prestations qu'ils ont touchées et sur lesquelles ils ont déjà payé l'impôt sur le revenu. Quiconque tente de faire avaler ce genre de disposition à la Chambre devrait se faire soigner. Ces gens-là ne sont pas du genre de ceux dont le ministre dit qu'ils se sucent les pouces.

Le chômage coûte huit milliards de dollars à notre pays. Il en coûte quatre milliards pour les prestations d'assurance-chô-

[M. Crosbie.]

mage et quatre autres milliards en perte de revenu fiscal, en perte de production et en supplément de paiements d'assistance sociale.

Le gouvernement applique une politique conservatrice de restrictions et de coupures budgétaires. Or, mon collègue de New Westminster (M. Leggart) et tous les membres de notre parti répètent depuis je ne sais combien de mois que les restrictions ne peuvent mener ce qu'un plein emploi ni, non plus, à une économie prospère et productive.

Il serait en fait plus logique de grossir le déficit à court terme, soit pour un an ou deux, en dépensant une part des huit milliards de dollars que nous coûte le chômage. Cette somme devrait être investie dans la population, dans les ressources qui créeront des emplois dans les secteurs qui en ont grandement besoin.

J'ai écouté mes bons amis des provinces de l'Atlantique, en particulier mes deux collègues de Saint-Jean de Terre-Neuve. Ils ont bien dit qu'il fallait diminuer les prestations d'assurance-chômage, mais ils n'ont proposé aucun autre moyen pour donner du travail à la population. Ils doivent choisir entre les deux.

Le régime à deux niveaux que préconisent les conservateurs est encore plus injuste que ce que le ministre propose. J'espère que lorsque ces deux députés retourneront à Terre-Neuve ils expliqueront à leurs électeurs ce qu'un régime à deux niveaux préconisé par les conservateurs signifierait pour les travailleurs de cette province.

Le gouvernement propose d'abaisser les prestations de 66% à 60 p. 100. Cela est déjà assez grave. Mais les conservateurs préconisent de les laisser aux deux tiers pour les prestataires ayant des personnes à charge mais de les abaisser à 50 p. 100 dans le cas des prestataires seuls. J'espère que le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) et le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) iront voir les chômeurs sans personne à charge de Saint-Jean et qu'ils expliqueront cela à ces travailleurs dont le salaire minimum est maintenu à un niveau pitoyable par le gouvernement conservateur de la province. Ils peuvent payer leur pension complète avec cela. Je suis sûr qu'ils vont aller trouver les particuliers qui en bénéficient à Saint-Jean et qu'ils leur expliqueront en quoi consiste ce système aux deux volets.

● (2142)

Les députés à ma droite et ceux qui soutiennent le gouvernement nous disent qu'ils s'inquiètent du déficit et qu'il nous faut nous serrer la ceinture. Je trouve plutôt étrange que les provinces qui ont la chance d'avoir un gouvernement conservateur . . .

Une voix: La chance?

M. Benjamin: . . . aient la dette par habitant la plus élevée du pays. Je voudrais dire au député de Saint-Jean-Ouest que ce qui leur arrive maintenant nous est arrivé à nous aussi en Saskatchewan. Nous avons subi les coups pendant 50 ans quand nous étions dirigés par les libéraux et les conservateurs. Nous étions au bas de l'échelle.

Une voix: Vous avez un déficit.